

DEMANDE DE MÉDAILLE D'HONNEUR RÉGIONALE, DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE MAJ 03/11/2016

(Application du décret du 25 janvier 2005 modifiant le décret du 22 juillet 1987)

PROMOTION : Janvier
 Juillet

ÉCHELON SOLLICITÉ : ARGENT
 VERMEIL
 OR

I - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CANDIDAT

▶ ÉTAT CIVIL (en majuscule d'imprimerie, en respectant les accents et les traits d'union)	
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme	NOM D'USAGE :
NOM de naissance :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Adresse personnelle actuelle :	CODE POSTAL :
	VILLE :

▶ SITUATION PROFESSIONNELLE	
Grade / Fonction / Mandat :	
Date de retraite ou de fin de mandat :	
Lieu actuel d'exercice des fonctions :	
Nom et adresse de l'employeur actuel ou du dernier employeur :	
N° de SIRET de l'employeur actuel ou du dernier employeur (14 chiffres) :	
Coordonnées du candidat ou du service des ressources humaines	
☎ :	@ :

▶ DISTINCTIONS HONORIFIQUES (Rubrique à renseigner impérativement)			
Le candidat a-t-il déjà obtenu une médaille d'honneur régionale, départementale et communale ?			
ARGENT	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Date de la promotion :
VERMEIL	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Date de la promotion :

Le candidat a-t-il déjà obtenu d'autres médailles ou récompenses ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Si oui, lesquelles et à quelle date ?		

▶ SITUATION MILITAIRE (Services effectués dans l'armée française uniquement)		
Service national	Du	Au

DEMANDE DE MEDAILLE D'HONNEUR RÉGIONALE, DÉPARTEMENTALE OU COMMUNALE

Nom et prénom du candidat :

Joindre : - un état des services détaillé ou remplir le document joint
- une pièce justifiant de l'identité du candidat

II - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES SERVICES RENDUS PAR LE CANDIDAT

Durée totale des services rendus aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics, calculée conformément aux instructions ministérielles (nombre d'années, de mois, de jours) - fiche de calcul ci-après et à télécharger :

Le candidat a droit à une **réduction d'ancienneté** pour avoir effectué dix ans de services en qualité d'agent des réseaux souterrains, des égouts et des agents des services insalubres : OUI – NON (rayer la mention inutile)

Sanction(s) disciplinaire(s) :

sanction intervenue dans le courant de l'année :

OUI – NON (rayer la mention inutile)

Nature :

sanction supérieure au blâme intervenue au cours des dix dernières années :

OUI – NON (rayer la mention inutile)

Nature :

Date :

Cachet

Signature

Timbre de la collectivité et avis motivé du maire, du président de la collectivité territoriale ou du chef de service sur l'attribution de la médaille

Médaille régionale départementale et communale

Nom de l'agent

Calcul du temps de travail pris en compte pour l'attribution de la médaille

<i>Période concernée</i>		<i>Temps de travail équivalent temps plein (en %)</i>	<i>Situation de l'agent (en service, service national, congé maladie, congé maternité ou d'adoption, congé parental, formation, disponibilité)</i>	<i>Durée prise en compte pour la médaille</i>	<i>Collectivité</i>
<i>Date de début</i>	<i>Date de fin</i>				
			Total		

Les durées prises en compte pour la médaille peuvent être automatiquement calculées en utilisant le document téléchargeable en ligne [MHRDC-tableau de calcul d'ancienneté](#)

III - CONSTITUTION DU DOSSIER

L'employeur doit ***impérativement*** joindre à la demande :

- ▶ **Une photocopie d'une pièce d'identité du candidat,**
- ▶ **État de service récapitulatif détaillé OU remplir la fiche d'aide aux calculs jointes,**
- ▶ *Un avis motivé sur l'attribution de la médaille (sur la demande ou en pièce jointe)*
- ▶ ***Si nécessaire***, un état signalétique des services militaires ou une photocopie du livret militaire.



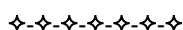
Les demandes doivent parvenir par courrier à l'adresse suivante :

☞ **Pour les personnes domiciliées dans le département de la Savoie :**

PRÉFECTURE DE LA SAVOIE
Bureau du Cabinet
Service des distinctions honorifiques
B.P. 1801
73018 CHAMBÉRY CEDEX

☞ **Pour les candidats domiciliés dans d'autres départements :**

Les demandes doivent être **directement** adressées à la préfecture de **résidence** du candidat.



Date limite d'envoi (à respecter impérativement, le cachet de la poste faisant foi) :

☞ **Avant le 15 octobre pour la promotion du 1^{er} janvier**

☞ **Avant le 1^{er} mai pour la promotion du 14 juillet**

Les dossiers reçus hors délai sont conservés pour la promotion suivante.

▲ Les diplômes de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale sont adressés aux employeurs après signature de l'arrêté collectif d'attribution
(à titre indicatif avril pour la promotion de janvier et octobre pour la promotion de juillet)

Les médailles métalliques sont commandées, frappées et gravées aux frais des titulaires ou de leurs employeurs après la publication des promotions.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA SYSTEMATIQUEMENT REJETE